

Agriculture familiale et genre dans le Nord de la méditerranée (cas de l'Italie)

Catia Zumpano⁸, chercheur (Sociologue rurale), présidente du Centre de politiques et bioéconomie du CREA (Consiglio per la ricerca in agricoltura e l'analisi dell'economia agraria).

La présente contribution, qui s'inscrit dans la lignée des études de genre en agriculture, décrit, dans une dynamique temporelle, le poids et le rôle de la composante féminine dans le processus de transformation de l'exploitation familiale agricole en Italie. L'idée de départ ici proposée est que l'analyse des rôles de genre en agriculture nécessite un élargissement du champ d'observation à la dimension sociale et notamment à l'univers familial – ainsi qu'à ses structures relationnelles – qui gravitent autour de l'entreprise agricole (Zumpano, 2013 ; Zumpano, 2015). C'est particulièrement vrai pour l'agriculture italienne où, aujourd'hui encore, la famille représente le tissu connectif au sein duquel se définissent les stratégies et les décisions entrepreneuriales.

À la lumière de cet exposé, on s'interrogera sur les liaisons actuelles qui passent entre les deux éléments constitutifs du modèle agricole italien : exploitation agricole et famille. Les réflexions seront centrées sur l'analyse de la composante féminine. Sur ce sujet, on décrira la dynamique évolutive qui a caractérisé la présence des femmes dans l'agriculture italienne de ces soixante dernières années, en se référant notamment au concept de « féminisation » de l'agriculture italienne (CNEL-INSOR, 2004). On présentera ensuite les traits saillants du portrait actuel de la composante féminine, à la lumière des dernières données statistiques disponibles, pour mettre en évidence les ombres et les lumières quant aux rôles assumés. Parallèlement, en s'appuyant sur des études à caractère qualitatif, on s'interrogera sur la présence ou pas d'un plus de genre dans l'agriculture italienne, en mettant l'accent sur l'action de la composante féminine à travers des impulsions de rationalité, de créativité et d'une dimension éthique.

1. Le rôle des femmes dans l'agriculture familiale : un regard sur le passé

La littérature, surtout historique et sociologique, sur les changements de la société italienne, a bien tracé la position de la femme dans la famille patriarcale agricole italienne (Wilson 2011, Revelli 1977):

- Position subordonnée au sein de sa famille d'origine, mais aussi dans celle de son mari (soumission à la volonté de la belle-mère)
- Force de travail flexible, prête à intervenir en fonction des besoins de la famille
- Horaires de travail quasi-inhumains
- Très peu d'interactions avec le monde extérieur, et peu de loisirs.

Face à une séparation des rôles très stricte, si les hommes étaient chargés des travaux des champs, dont dépendait la survie de la famille, les femmes s'occupaient généralement des animaux de la basse-cour, de l'entretien du potager et des activités comme l'apiculture et la sériciculture. Elles avaient aussi la charge des travaux domestiques, mais la distinction entre travail agricole et travail domestique n'était pas bien précise. En même temps, elles jouaient un rôle important dans la fabrication de différents produits pour la consommation directe de la famille ou des articles destinés à la vente (responsabilité masculine).

La condition inique du travail féminin en agriculture était, après tout, reconnu par la même loi : jusqu'au 1964 a été appliqué le « Coefficiente Serpieri », un système d'évaluation qui prévoyait que les femmes travaillant dans l'agriculture devait

⁸ Le contenu de cet article c'est le résultat d'un approfondissement de la communication présentée par l'auteur au séminaire international « Agriculture Familiale en Méditerranée: mythes et réalités. », organisé par l'Association PARM à Tunis, les 6 et 7 novembre 2014.

recevoir une rémunération de moins de 60 % du salaire des hommes (coefficient introduit en 1934).

Pour résumer, jusqu'à aux années cinquante, « Loin d'être une force d'appoint (co-adjuvants) dans l'activité agricole, les femmes assumaient un travail continu et fournissaient une contribution essentielle pour l'économie rurale et la survie de la famille paysanne. » (Wilson, 2011)

Entre les années 1950 et 1960, les campagnes italiennes furent touchées par un important exode de la force de travail masculine, les hommes étant attirés par des secteurs alternatifs à l'agriculture tels que le bâtiment ou l'industrie. Le départ de ces derniers obligeait (donnait l'opportunité) les femmes rurales à s'occuper des travaux des champs, ce que C. Barberis a défini comme la « féminisation de l'agriculture italienne » (CNEL-Insor, 2004). Une nouvelle fonction pour les femmes, éminemment substitutive et qui concerne l'agriculture de subsistance, des exploitations de petites taille et marginales, mais qui permettent aux femmes de se prouver, de démontrer leur capacité à faire tourner seules l'exploitation familiale.

Dans les années qui ont suivi, grâce à cette expérience de substitution et aux luttes d'émancipation féminine au niveau national, le nombre d'exploitations agricoles au féminin augmente constamment pour passer entre 1970 au 1990 de 18,7 % à 30,7 %, et la fonction substitutive se transforme toujours plus en fonction compétitive. La preuve en est que non seulement le nombre des femmes chefs d'exploitation augmente, mais également le nombre de leurs journées de travail.

1.1. Les traits saillants du portrait actuel des femmes dans l'agriculture italienne : quelle est leur place?

Les données du 6^{ème} Recensement agricole permettent de définir le cadre de la situation structurelle des exploitations agricoles dirigées par des femmes en termes de nombre, d'emplacement géographique, de taille, de production, ainsi que certaines des caractéristiques socio-économiques de l'entrepreneur. En 2010, 31 % des exploitations agricoles italiennes sont dirigées par des femmes (500 mille exploitations) ; environ 58 % entre elles sont situées dans le sud du pays.

Leurs exploitations couvrent 20,6 % du total de la SAU, et produisent 16,3 % du total de la valeur de la production standard ; enregistrent une production standard moyenne équivalente à 16 000 euros par exploitation, soit à peu près la moitié par rapport à leur équivalent masculin (30 000 euros environ).

49 % ont plus de 60 ans et détiennent 49,2 % des exploitations féminines, lesquelles occupent 37,2 % de la SAU pour une taille moyenne d'exploitation de 4 ha, 83 journées de travail en moyenne pour une valeur moyenne de production standard de 126 euros par jour.

9 % ont moins de 40 ans et détiennent 8,8 % des exploitations féminines, lesquelles occupent 15,5 % de la SAU pour une taille moyenne d'exploitation de 10 ha, 190 journées de travail en moyenne pour une valeur moyenne de production standard de 182 euros par jour.

Les chefs d'exploitation plus jeunes obtiennent des niveaux de production standard plus élevés en moyenne par exploitation. Elles dirigent un nombre limité d'exploitations mais d'une superficie plus

élevée que la moyenne, en ayant recours aussi à la location de terres. Elles ont un niveau d'instruction plus élevé, démontrent une plus grande propension d'ouverture aux marchés et diversifient davantage leur activité productive (Zumpano, 2013).

1.2. Les multiples rôles de la femme dans l'agriculture familiale

Selon les dernières données du Recensement agricole (ISTAT, 2010), la structure agricole et zootechnique italiennes se fondent essentiellement sur des unités de production de type familial (96,1 %), dont la direction est encore étroitement du ressort direct de l'exploitant et de ses proches (95,4 %), et qui a recours, dans 99 % des cas, à la main-d'œuvre familiale.

De plus, le Recensement agricole a recensé 1 603 709 familles agricoles qui représentent 6,2 % des familles italiennes ; elles regroupent environ 4 millions de personnes (cf. Tableau n° 1), pour une famille de 2,47 personnes en moyenne, contre 2,43 pour la moyenne nationale.

Mais de quelle famille agricole parle-t-on aujourd'hui ? Selon la définition adoptée par l'ISTAT (Institut national de la statistique), la famille agricole se compose de : « l'exploitant, sa conjointe et les autres membres de la famille présents sous le même toit (cohabitant). Sont exclus les parents (y compris les enfants) qui travaillent sur l'exploitation mais n'y résident pas » (ISTAT, 2013).

À partir de cette définition, afin de mieux comprendre la contribution que l'élément féminin apporte au secteur agricole italien, il serait utile de regarder l'ensemble de l'univers familial qui tourne autour de la famille agricole. Cette dernière, en son sein, comprend également de nombreuses figures qui, bien que ne participant pas « formellement » aux activités de la ferme, apportent une contribution active à la « tenue » du ménage agricole (Zumpano, 2013).

Sur les 4,2 millions de personnes qui composent l'univers familial tournant autour des fermes, 45 % environ sont des femmes : il s'agit d'une armée d'environ 1,9 million de femmes, dont environ 60 % se composent de jeunes filles issue de main-d'œuvre agricole familiale. Quelle fonction occupent-elles ? 28 % d'entre elles ont le rôle de chef d'exploitation et en tant que tel, détiennent la gestion formelle de la ferme. Ensuite, nous trouvons les épouses de l'exploitant (23 %), qui, dans un système législatif plus attentif à la question de la complexité des rôles tenus par les membres de la famille - le statut de « copropriétaire » ou de « co-exploitante » - leur permettrait d'avoir une plus grande visibilité de leur rôle dans les exploitations (gestion de l'exploitation en partenariat), contribuant à enrichir l'univers des exploitants.

La prise de conscience croissante du rôle actif dans l'entreprise familiale par les femmes est ce qui rend le partage plus clair des responsabilités de gestion de l'entreprise (et du foyer) entre les

Sexe	Main-d'oeuvre familiale					Familiaux du chef d'exploitation qui ne travaillent pas dans l'entreprise agricole			Univers familial qui tourne autour de la ferme
	Total	Chefs d'exploitation	Conjoints	Familiaux du chef d'exploitation (relatives)	Autres familiaux du chef d'exploitation	Totale	Conjoints	Autres familiaux du chef d'exploitation	
Hommes	1.784.148	1.071.849	264.192	171.251	276.856	515.863	41.577	474.286	2.300.011
Femmes	1.148.503	531.860	431.892	62.331	122.420	749.259	255.341	493.918	1.897.762
TOTALE	2.932.651	1.603.709	696.084	233.582	399.276	1.265.122	296.918	968.204	4.197.773

Source : Elaboration CREA sur données 6° Recensement Agricole ISTAT
Tableau n° 1. « **Univers féminin** » qui tourne autour de l'exploitation agricole familiale

⁹ A différence des autres pays européens, par exemple la France, la loi d'orientation agricole italienne n'offre pas aux agricultrices la possibilité d'adopter le statut de copropriétaire ou de co-exploitantes. Par conséquent, dans le Recensement agricole national le formulaire statistique ne permet pas de déclarer deux chefs d'exploitation.

deux conjoints, mais aussi entre leurs parents et leurs enfants.

Dans ce sens, la fonction substitutive de la femme en agriculture laisse la place à une fonction que nous pouvons définir comme partenariale : gestion et aménagement commune des exploitations familiales, avec la volonté de concilier les intérêts de l'entreprise avec les besoins, les souhaits et les talents de toutes les personnes qui composent la famille agricole, y compris les épouses, les jeunes filles et les autres parents.

À côté du « noyau dur », 184 mille femmes ont été recensées sous la rubrique « parents proches » et « autres membres de la famille du chef de l'exploitation » qui, avec leur travail, vont grossir les rangs de la main-d'œuvre familiale.

Mais, dans l'entreprise agricole se déplace également une autre armée de femmes (40 % du total) qui, bien que n'étant pas directement impliquées dans les activités agricoles, vivent à la ferme et coopèrent d'une manière ou d'une autre au projet économique de la famille agricole. Par exemple, environ 19 % des épouses de chefs d'exploitation ne font pas partie de l'aide familiale agricole mais, travaillant à l'extérieur, elles participent financièrement aux revenus de la famille (souvent consacrés aux investissements dans la ferme !).

2. Conclusions. Les femmes et leur mode d'action : entre poussées de rationalité, de créativité et d'exigence éthique

Pendant des années, les femmes ont réussi à se tailler des espaces d'autonomie et de prise de décision dans la gestion des exploitations agricoles, acquérant ainsi une plus grande visibilité de leur rôle dans l'agriculture nationale.

Cela signifie non seulement une augmentation du poids des femmes qui dirigent une entreprise agricole (500 mille chefs d'exploitation), mais plutôt une plus grande conscience de leur rôle compte tenu du sens particulier que les femmes donnent à leur travail. Un travail agricole non plus en tant que supplément à la tâche d'épouse et de mère, à accomplir en silence, mais un espace où l'on peut s'exprimer – et voir leurs propres capacités et ses aspirations au travail reconnues.

En même temps, le rôle qu'elles assument au sein de l'exploitation familiale ne saurait se réduire

uniquement à la prédisposition et à la volonté individuelle, ni au fait d'être reconnue dans la sphère familiale. Il est également déterminé par des logiques et des équilibres extérieurs : des communautés rurales, sans oublier le cadre plus général des institutions et des gouvernements locaux.

Par exemple, si l'engagement féminin n'est pas inférieur à l'engagement masculin (au niveau, par exemple, des horaires, responsabilités, relations extérieures, rapports professionnels), il se heurte à davantage de difficultés à gagner en crédibilité à l'extérieur (banques, fournisseurs, institutions).

Mais comment peut-on aider les femmes à renforcer leur visibilité au dehors de l'agriculture familiale ?

Il est certain que certains obstacles impliquant différents domaines et acteurs doivent être surmontés.

Parmi eux devraient être pris en charge ce qui suit:

Etudes et recherches : (en accentuant les enquêtes qualitatives sur le terrain) visant à promouvoir la visibilité et la prise de conscience des conditions de vie et le travail des femmes dans l'agriculture. Une meilleure connaissance pourrait encourager l'adoption de plus de:

- Politiques et d'interventions attentives à la multiplicité des rôles assumés par les femmes dans le domaine agricole (dépasser la dyscrasie entre déclarations de principes et interventions concrètes).
- Données statistiques sensibles au genre, plus souples et plus adaptées qui prennent également en compte les rôles « silencieux » assumés par ces femmes.
- Politiques de prévention en termes de santé et de protection sociale.

Soutenir les idées et les projets des femmes:

rôle stratégique des organisations sectorielles, appelées à promouvoir des actions visant à donner plus de visibilité aux résultats commerciaux obtenus par les femmes, renforçant ainsi l'image des femmes entrepreneurs. Elles devraient également mettre en place de campagnes d'information sur les possibilités offertes par les différentes politiques.

Campagnes d'information: s'adressent aux femmes et portent sur leurs droits de citoyennes et de travailleuses, et sur les instruments qu'elles peuvent utiliser pour concilier travail et vie de famille.

Bibliographie

Barberis C. (a cura di) (2004), Capitale umano e stratificazione sociale nell'Italia agricola. L'agricoltura italiana fra passato e presente, Rapporto n. 40, CNEL-INSOR, Roma

Barberis C. (a cura di) (2013), Capitale umano e stratificazione sociale nell'Italia agricola secondo il 6° censimento generale dell'agricoltura 2010, ISTAT, Ed. Variagrafica Alto Lazio, Nepi.

ISTAT (2010), Caratteristiche strutturali delle aziende agricole, Varigrafica Alto Lazio, Viterbo.

Revelli N., (1977), Il mondo dei vinti. Testimonianze di vita contadina, Torino, Einaudi, 1977

Wilson P., (2011), Italiane. Biografia del Novecento, Editori Laterza.

Zumpano C. (2013), "La dimensione femminile dell'impiego agricolo italiano: percorsi differenziati" en Il capitale umano in agricoltura, (A cura di M.C. Macri), Agrisole-IlSole24ore, Casma Tipolito srl, Bologna.

Zumpano C (2015), "La dimensione familiare nell'agricoltura italiana: fra mutamenti e fra-intendimenti", en Agriregioneuropa, n. 43, Année 11, Décembre 2015 (www.agrireregioneuropa.univpm.it).